



**Demande d'inscription
2025 – 2026
5ème
Aide au choix des options**

En 5ème, 1 choix de formations à renseigner :

5EME

1. LANGUES VIVANTES (OBLIGATOIRE)

ANGLAIS LV1 (option 1) + ALLEMAND LV2 (option 2)

OU

ANGLAIS LV1 (option 1) + ESPAGNOL LV2 (option 2)



ANGLAIS LV1 + Autre *: _____

**Prendre obligatoirement contact avec la Direction de l'Institution Sainte Geneviève*

LCA LATIN (option 3) - Initiation au latin obligatoire en 5^{ème}

2. SECTION ANGLOPHONE RENTRÉE 2025 (EN OPTION)

L'Institution Sainte Geneviève propose hors contrat une section anglophone pour les élèves qui entrent en 5^{ème}.

Pour quels élèves ?



- Les élèves bilingues anglais,
- Les élèves ayant déjà vécu à l'étranger dans un milieu anglophone,

Dans tous les cas, l'inscription ne sera définitive qu'après le passage d'un test qui assurera que l'élève sera en mesure de suivre les cours qui seront dispensés.

Les élèves qui intégreront ce dispositif (3h de cours d'anglais supplémentaires, soit 6h d'anglais au total/semaine) suivront cet enseignement durant tout le collège pour ensuite passer en Seconde et en Première les épreuves du *International General Certificate of Secondary Education (IGCSE)*.

Créée par Cambridge International Examinations, The International General Certificate of Secondary Education (IGCSE) est une formation à vocation internationale quelle que soit la langue maternelle du jeune. L'anglais est langue d'enseignement et le terme IGCSE représente à la fois le cursus et le diplôme final.

Le coût de cette formation s'élèvera à 1480€/an et les cours seront assurés par un enseignant anglophone. Le passage du test sera facturé 50€ (non remboursable en cas d'échec)

Si vous souhaitez que votre enfant suive la section anglophone et participe au test de sélection, cochez lors de la demande en ligne :

- Section Anglophone 5ème (option établissement)
- Remplir et téléverser le questionnaire SGAS Application Questionnaire

